



académie salésienne

Les Rendez-vous de l'Académie salésienne

n° 1

***LA LITTÉRATURE EN SAVOIE
EN 1860***

par Georgette Chevallier

Conférence du 8 novembre 2010

2011

Les auditeurs assidus des conférences de l'Académie salésienne et tous ceux qui ne peuvent y venir demandent fréquemment de pouvoir disposer du texte de ces « Rendez-vous ». Pour répondre à ce besoin et dans le but de diffuser ces parcelles de culture savoyarde, l'Académie salésienne a le plaisir d'inaugurer une nouvelle publication : *Les Rendez-vous de l'Académie salésienne*. Il s'agit d'offrir une parution rapide des productions des auteurs accueillis par notre société et de donner au public un texte correctement mis en forme, à un prix modique.

Bonne lecture à tous !

Laurent Perrillat

Président de l'Académie salésienne

LA LITTÉRATURE EN SAVOIE EN 1860

par Georgette Chevallier

Rendez-vous de l'Académie salésienne du 8 novembre 2010

Vous avez eu la grande amabilité de me demander en cette année du cent-cinquantième anniversaire du rattachement de la Savoie à la France une causerie sur « La littérature en Savoie en 1860 ».

1860... Je vais d'abord avancer un tout petit peu (quelques mois) dans le temps pour rappeler que l'Académie de Lyon a organisé pour 1861 un concours de poésie sur le thème (tout à fait d'actualité) : « La Réunion de la Savoie à la France ». Le Savoyard Modelon, neveu du poète Jean-Pierre Veyrat, a été lauréat.

Et maintenant revenons à l'année 1860 elle-même et aux années qui la précèdent immédiatement. Pendant qu'en 1860, précisément, en France on applaudissait Eugène Labiche qui faisait dire à l'un de ses personnages du *Voyage de Monsieur Perrichon* : « D'abord le Montenvert était en Savoie... maintenant, c'est la France », qu'écrivait-on, que lisait-on en Savoie à cette époque, et juste auparavant ?

D'abord une remarque évidente et basique : pour qu'il y ait des écrivains pour écrire et des lecteurs pour les lire, il faut un certain niveau d'instruction dans la population du pays concerné.

Qui savait lire et écrire dans les pays de Savoie en 1860 ? Lors de l'Annexion, 76 000 enfants fréquentaient 1900 écoles primaires dans le Duché et, dit André Palluel-Guillard, « les nouveaux départements français furent mis au 24^o rang national pour la Haute-Savoie et au 30^o pour la Savoie dans le classement pour l'instruction, ce qui, sans être brillant, mettait néanmoins la Savoie dans une honnête moyenne ». Bien sûr, il y en avait qui se contentaient de savoir lire et écrire mais d'autres se faisaient un plaisir de cultiver ces disciplines intellectuelles. Donc la littérature, chez nous, à cette époque, pouvait normalement se développer, tant chez les écrivains que chez les lecteurs.

Que lisait-on alors ? D'abord, il est bien évident que les Savoyards ne se bornaient pas à lire les écrivains savoyards. Rémi Mogenet affirme que vers 1860, dans presque toutes les maisons savoyardes, on trouvait les œuvres de Lamartine. Celui-ci n'avait-il pas fait connaître le lac du Bourget au monde entier ? Et les Savoyards le connaissent : on sait que c'est lui qui en tant que ministre des Affaires Etrangères a reçu à Paris le 19 mars 1848 une députation représentant les 5 000 Savoyards émigrés à Paris, députation conduite par le docteur Buet et offrant de l'aide pour le maintien de l'ordre et pour la liberté.

L'historien Jacques Madaule a par ailleurs pu écrire (en 1969) : « Lamartine a su éviter une désastreuse intervention de l'Europe dans nos débats intérieurs et préparer le retour de la Savoie et du comté de Nice ». Donc les Savoyards connaissaient Lamartine et le lisaient, même si *Jocebyn* (1836) et *La Chute d'un Ange* (1838) étaient à l'Index (pour des raisons tant morales que dogmatiques) et par ricochet interdits dans le royaume de Piémont-Sardaigne. Dans son travail sur *L'influence de Lamartine sur les poètes savoyards du XIX^e siècle*, Robert Cottaz cite une douzaine de poètes savoyards qui auraient été influencés dans leurs écrits par Alphonse de Lamartine, dont plusieurs vivaient et écrivaient à l'époque qui nous intéresse. Nous en reparlerons tout à l'heure.

En Savoie, on lisait donc des auteurs français comme Lamartine, ou encore comme Montalembert. Ce journaliste et historien, pair de France et membre de l'Académie Française, s'il ne fait plus guère parler de lui de nos jours, était l'un des hommes politiques majeurs du XIX^e siècle, l'un des principaux théoriciens du catholicisme libéral. Il est difficile de dire jusqu'à quel point son œuvre était alors connue en Savoie. Elle l'était certainement dans certains milieux. La preuve nous en est donnée par un document que conservent les Archives Départementales de la Haute-Savoie, relatif à la surveillance de la librairie venant de l'étranger et datant du 22 mars 1861 (donc tout de suite après l'Annexion), deux ans après le dernier séjour de l'auteur à Neuvecelle en Chablais. Dans un paquet de livres venant de Genève et vérifié à la douane du Pont de la Caille, se trouvait en effet l'ouvrage de Montalembert intitulé *Pie IX et lord Palmerston*. Ces livres étaient destinés à l'abbé Gay, au séminaire d'Annecy. L'abbé Gay n'était sûrement pas le seul en Savoie à lire Montalembert et on n'avait sans doute pas attendu 1860 pour le lire, d'autant qu'il était connu dans le Chablais où il a séjourné trois ans de suite avant l'Annexion, comme nous venons de le dire.

On sait que pendant la période sarde les livres interdits en France (les œuvres de Victor Hugo, par exemple) transitaient non seulement par la Belgique, la Suisse ou l'Espagne, mais aussi par la Savoie. Souvenons-nous, par exemple, de cette Joséphine Babin, âgée de dix-sept ans, fille d'un huissier de La Tour-du-Pin qui, en mai 1859, s'en revenant de Chambéry, a été arrêtée à la frontière avec un exemplaire des *Châtiments* caché dans les plis de sa robe.

Certes, ces livres étaient d'abord et avant tout l'objet de trafics lucratifs, par ballots entiers, parfois. Mais il est plus que vraisemblable que pendant qu'ils étaient sur le territoire savoyard ils intéressaient quelques-uns de nos compatriotes à qui il prenait l'envie de les lire. Ils n'ont pas tous franchi la frontière française clandestinement. Certains d'entre eux sont certainement restés en Savoie et y ont été lus. Des inventaires de bibliothèques savoyardes de l'époque pourraient nous éclairer utilement sur ce point.

D'ailleurs on sait de façon irréfutable que Victor Hugo était lu en Savoie : le bonapartiste Louis Thésio, propriétaire-directeur-gérant du *Moniteur de la Haute-Savoie*, dans une lettre du 21 juin 1860, a écrit : « On aime beaucoup la France à Annecy mais il existe encore de grandes préventions contre l'Empereur, préventions semées par les criminelles publications de Victor Hugo et d'Eugène Süe, répandues à profusion ».

Il est bien évident que nous n'avons pas cité tous les auteurs français ou étrangers, anciens ou contemporains, que les Savoyards lisaient ouvertement ou en cachette en 1860.

Il en est un pourtant dont je voudrais encore parler avant de passer à un autre point de cet exposé. C'est Alexandre Dumas père. Il est entre autres l'auteur d'un roman historique intitulé *La Maison de Savoie depuis 1555 jusqu'à 1850*. Ce roman a été publié par Perrin à Turin en 4 volumes, de 1852 à 1856. Il n'existe pas d'édition française (j'entends publiée en France) de *La Maison de Savoie*, mais dès 1855 Dumas en a utilisé des fragments plus ou moins longs pour les publier en France (ou en Belgique) sous divers titres (par exemple *Le Page de Savoie* qui n'est en fait que le début du roman *La Maison de Savoie*). Toutes ces éditions (piémontaises ou autres) s'échelonnent de 1855 à 1864 et concernent par conséquent notre propos d'aujourd'hui.

Avant de parler des écrivains savoyards proprement dits, n'oublions pas qu'étaient lus en Savoie des écrivains « extérieurs », si je puis m'exprimer ainsi. J'entends par là des écrivains installés – ou de passage – en Savoie, souvent pour fuir la politique de leur pays d'origine.

D'abord Eugène Süe, qui, en mésentente avec Napoléon III, est venu, exilé volontaire, finir ses jours à Annecy-le-Vieux. C'est là qu'il a écrit ses dernières œuvres, entre autres son roman savoyard *La Marquise Cornélia d'Alfi ou le lac d'Annecy et ses environs*. Dans la préface de cet ouvrage, il attire l'attention sur l'intérêt que présente la Savoie et c'est pourquoi Georges Grandchamp a pu dire qu'Eugène Süe a été le premier agent touristique de cette région. Dans le corps même du roman, on rencontre aussi çà et là des évocations flatteuses de la région annécienne. Et nous retiendrons la description – d'un romantisme échevelé – de l'ascension de la Tournette. Ce roman a été publié en 1852. L'auteur va mourir en 1857, trois ans avant l'Annexion qui l'aurait fortement contrarié.

On sait que les œuvres d'Eugène Süe (en particulier *Les Mystères du peuple*) furent interdites de séjour – et de lecture – au royaume de Piémont-Sardaigne, puis autorisées en 1851 (cf. André Chevallier dans *Annesi* 18). Quoi qu'il en soit, il est évident qu'Eugène Süe était lu en Savoie à l'époque qui nous intéresse aujourd'hui, en particulier (si l'on en croit l'intendant de la province

du Chablais) par « des personnes de la classe ouvrière dans laquelle il jouit d'une grande réputation ». Il apportait chez nous d'une part un romantisme effréné et d'autre part des idées sociales qui ne manquèrent pas d'intéresser un certain nombre de lecteurs.

En 1860, Marie Laetitia Studolmine de Solms est, depuis quelque temps déjà, installée à Aix-les-Bains, parce qu'elle a été exilée de France par Napoléon III. Depuis deux ans elle fait paraître une revue littéraire et artistique imprimée à Chambéry et intitulée *Les Matinées d'Aix*. Cette revue obtient un succès qui donne à la ville une renommée incontestable et incontestée. Marie de Solms a su et saura par la suite s'entourer, pour ce faire, de collaborateurs particulièrement remarquables comme François Ponsard, Pierre Alexis Ponson du Terrail, Alfred de Musset et Gérard de Nerval. Agée de vingt-sept ans quand elle a fondé cette revue, c'était, a-t-on pu dire, une femme « jolie, brune, aux yeux bleu pervenche, à la taille fine, aux toilettes raffinées. Ses cheveux noirs, dont les opulentes nattes s'enroulent à la grecque autour de sa tête, font ressortir la blanche pureté de son front et donnent à son visage ce caractère antique du marbre que le temps respecte et fortifie ». Elle avait, dit, de son côté, Corinne Robert, « un charme étrange, à la fois langoureux, voluptueux et hautain ». Comme avec sa mère, à Paris, elle avait tenu un éblouissant salon littéraire, de même, en exil à Aix-les-Bains, elle tient un salon qui connaît un immense succès tant – a-t-on pu dire – « par la qualité littéraire de ceux qui le fréquentent que par le choix politique de ceux qui s'y retrouvent ». Ce salon est surtout un point de ralliement pour les proscrits du 2 décembre, des ennemis, donc, de Napoléon III, mais il reçoit et rassemble aussi d'autres hommes de lettres ou politiques français ou étrangers. D'après Paul Guichonnet, il ne faut pas prendre à la lettre la liste de toutes les personnalités qui, si l'on en croit Eugène Süe, auraient fréquenté le « chalet » aixois de Marie de Solms. Mais il est certain qu'elle y a réuni « une pléiade d'écrivains, d'artistes et de poètes, qui donna à la vie aixoise une note fort originale et pittoresque », selon l'expression de Corinne Robert dont nous avons déjà parlé. Et l'on peut citer avec certitude, outre Eugène Süe lui-même, des gens comme le romancier Alphonse Karr, fondateur de la revue politico-littéraire *Les Guêpes*, le dramaturge François Ponsard, et beaucoup d'autres. Par ailleurs il ne faut pas oublier le théâtre construit par Marie de Solms et les activités théâtrales qui s'y sont déroulées. Tout cela faisait d'Aix-les-Bains un foyer intellectuel et littéraire de premier plan. « Jamais, a écrit Palluel-Guillard, Aix-les-Bains n'a connu une telle fièvre littéraire ».

Un autre célèbre opposant à Napoléon III est lu en Savoie. Il s'agit d'Edgar Quinet, ancien député de l'Ain sous la deuxième République française, futur député de la Seine au début de la troisième République, et exilé en Belgique et en Suisse de 1851 à 1870. On sait qu'il fut non seulement homme politique mais aussi philosophe, poète et historien. Il était, disions-

nous, lu en Savoie. Je n'en donnerai pour preuve que cette anecdote relatée par Hermione Quinet, la femme d'Edgar, dans *Mémoires d'exil*, à propos d'un séjour en Chablais en 1858 : dans un journal local trouvé dans « un excellent cabinet de lecture » à Evian, Quinet trouve un compte rendu de son ouvrage *L'Histoire de mes idées*, un compte rendu « qui a l'air de souhaiter la bienvenue à l'exilé ». Et « cet exilé n'est pas un inconnu à Évian : la première personne qu'il vit, le docteur Duprat, lui dit : "J'ai suivi vos cours de Lyon. Vous trouverez votre nom ici partout, vos livres sont dans toutes les bibliothèques" ». Je vous renvoie, pour plus de détails, à mon article sur « Edgar Quinet et la Savoie » paru dans le numéro spécial 2003 des *Nouvelles Annales de l'Ain*.

Un autre exilé encore faisait parler de lui et demeurait dans la plupart des mémoires en Savoie : le proscrit Ernest Coeurderoy. Ses dernières œuvres, en 1860, sont encore récentes. Dans *Jours d'exil*, il a chanté un hymne enthousiaste à la Savoie où, tout en évoquant le paysage, il a exprimé son indignation devant la dureté de la vie des Savoyards et son irritation devant le régime politique qu'ils supportent : « Le duché de Savoie ne (peut) jamais échapper à la blanche main des successeurs d'Humbert ». « La pauvre terre pend, sanglante, aux griffes du lion de Carignan ; les employés piémontais s'engraissent de ses dépouilles ; des religieux se taillent des robes d'hermine dans ses haillons. Au milieu des chaumières inhabitables s'élèvent des églises monumentales et des presbytères somptueux. Les vautours et les prêtres à tête pelée se sont répandus dans ses campagnes ». Ses descriptions du Mont Blanc sont d'un lyrisme exacerbé et le lac d'Annecy lui inspire un conte où magie et cruauté se côtoient avec enthousiasme.

Si de nos jours Coeurderoy est un auteur connu de quelques spécialistes seulement, il a, sans nul doute, attiré l'attention d'un certain nombre de lecteurs chez nous comme ailleurs. Ses idées politiques l'ont amené à voir la Savoie sous un certain angle. Il était d'un tempérament exalté et c'est avec fièvre qu'il a exprimé ses admirations, ses aversions ou ses réflexions. Il a été chassé de Savoie pour aliénation mentale et est mort fou après avoir essayé de tuer sa femme. Cela se sent dans son œuvre et j'avoue que j'ai mis plusieurs années à trouver le courage de le lire pour préparer la petite étude qu'on m'avait demandée. Si l'œuvre politique de son ami Auguste Cottet, d'Évian (qui était favorable au rattachement de la Savoie à la France), n'est peut-être pas de la littérature à proprement parler, néanmoins cela se lisait certainement sous le manteau...

Venons-en aux auteurs savoyards, à la littérature savoyarde proprement dite. D'après Cottet (l'ami évianais de Coeurderoy), « en dépit de la Constitution, la Savoie est retenue dans (un) engourdissement intellectuel » lamentable, pendant la période sarde.

La littérature locale, à vrai dire, n'est pas très florissante, à l'époque.

Sans aller comme André Palluel-Guillard jusqu'à ne retenir que le nom de Jean-Pierre Veyrat, il faut bien reconnaître que les grands écrivains et les grands poètes ne sont pas très nombreux. On a expliqué cet état de fait par les exigences du « Buon Governo ». En effet, on n'avait guère le droit, à cette époque, de s'exprimer librement ; on se devait, pour ne pas s'attirer les foudres de la censure, de glorifier le gouvernement et d'honorer l'Église. Certains s'en sont plus ou moins bien tirés. Beaucoup d'autres ont senti mourir dans l'œuf tout ce qu'ils auraient voulu exprimer. C'est en tout cas l'opinion d'historiens sérieux. Par exemple, André Palluel-Guillard déjà nommé, évoquant l'historien Léon Ménabréa, parle de « l'obscurantisme officiel » et rappelle : « la police recommande fortement de ne pas trop s'intéresser à l'histoire récente, d'où le goût du Moyen Age, d'autant qu'il est dans le goût du temps ». Il mentionne alors Barante et Augustin Thierry qui l'ont mis à la mode en France et souligne que Charles-Félix reconstruit Hautecombe en style troubadour et qu'à Turin on se passionne pour un drame médiéval de Manzoni et pour les œuvres de Walter Scott. Ce goût du temps, c'est, bien sûr, le Romantisme et ses grands thèmes : le lyrisme, la nature et le divin. Le lyrisme n'est pas très développé en Savoie ; la nature, c'est chez nous la nature savoyarde qui est chantée, beaucoup plus que la nature en général ; et pour ce qui est du sentiment religieux, chez les Savoyards, il est plus nettement chrétien et catholique que panthéiste ou divin. Le goût du temps est, en Savoie, nettement dirigé dans le sens qui est utile et agréable au gouvernement. C'est ce que nous allons voir dans quelques minutes, en étudiant quelques œuvres savoyardes de cette époque.

Si nous ne pouvons donc pas retenir le nom de grands ténors savoyards de la littérature, la période qui a précédé l'Annexion est une période de bouillonnement et d'effervescence intellectuels. Les sociétés culturelles se multiplient tant en Savoie du Nord qu'en Savoie du Sud. Si l'Académie de Savoie, après des débuts difficiles, est la plus ancienne et date déjà de quelques années, en 1860, la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne fête son 4^e anniversaire, la Société savoissienne d'Histoire et d'Archéologie n'a que 5 ans tandis que l'Académie Florimontane, à Annecy, est ressuscitée de ses cendres depuis 9 ans seulement.

Mais en 1859 et en 1860 l'atmosphère change, l'enthousiasme de certains chefs de file de ce renouveau intellectuel prend une direction un peu nouvelle. Écoutons Bernard Premat qui analyse l'état d'esprit des Florimontans en 1859. Le nombre des membres de l'Association Florimontane (c'est le nom de la société à l'époque) avait diminué. « Cette anémie, dit-il, est aisément explicable par les hésitations craintives de certains libéraux, voire les conflits entre

libéraux et conservateurs concernant l'annexion de la Savoie à la France. Le coup d'état de Napoléon III (...) avait refroidi plus d'un libéral des élans francophiles du début, alors que le régime sarde s'était fortement laïcisé avec les nouvelles réformes. Les conservateurs et les milieux ecclésiastiques, pour des raisons opposées, lorgnaient vers la France » : les conservateurs sont attirés par l'attitude conservatrice et autoritaire de Napoléon III ; les ecclésiastiques sont rebutés par la politique de laïcisation de l'Etat piémontais. Bref, les positions partisans s'étaient inversées. Et, ajoute Premat, « on comprend (...) que ces événements aient pu agir sur la vie de l'*Association* ». Mais les responsables ne se découragent pas. Au contraire. C'est alors que Jules Philippe crée la *Revue savoisiennne* dont le premier numéro date du 15 janvier 1860 et qui, depuis, n'a pas cessé de paraître très régulièrement. « En dehors de la politique et de la religion, écrit Jules Philippe, l'instigateur de cette nouvelle publication, rien ne doit être étranger à *La Revue savoisiennne* qui acceptera de préférence les articles qui pourront plus spécialement intéresser la Savoie, sans écarter toutefois trop rigoureusement ceux qui appartiendront au domaine général de l'esprit humain ». Pendant ce temps, l'Académie de Savoie, à Chambéry, sous la présidence (1858-1864) de Léon Costa de Beauregard, organisait régulièrement des concours de poésie et révélait de cette manière des talents qui seraient peut-être restés inconnus sans elle. Par ailleurs, « une sorte de combourgeoisie intellectuelle » (qui existe depuis des siècles entre Genève et la Savoie du Nord) est plus vivante que jamais à l'époque qui nous intéresse. Enfin, pour rappeler cette effervescence intellectuelle et littéraire, nous n'oublions ni le salon littéraire de Marie de Solms à Aix-les-Bains – dont il a déjà été question, ni celui de Jacques Replat à Annecy – dont nous allons parler maintenant.

Jacques Replat

Jacques Replat est né à Chambéry en 1807. Mais, à part le temps de ses études juridiques à Turin, il a passé presque toute sa vie à Annecy. Eugène Süe a dit de lui qu'il était « l'un des plus éloquents avocats de la Savoie ». C'est aussi l'avis de Maître Jean Vailly qui a récemment analysé devant un public de Florimontans des plaidoieries de Jacques Replat.

Politiquement parlant, on retiendra qu'en 1859 il était député d'Annecy au Parlement de Turin, et qu'il a fait partie de la délégation des 41 Savoyards qui sont allés à Paris (pour le plus grand plaisir d'ailleurs de Napoléon III, qui ne demandait que cela) afin d'empêcher la Savoie d'être, une fois séparée du royaume de Piémont-Sardaigne, divisée – comme il en avait été question – en deux morceaux : une partie française et une partie suisse. Sentant, comme beaucoup, venir l'Annexion, il désirait ardemment une Savoie restant homogène. Depuis 1840, il était membre de l'Académie de Savoie, à

Chambéry. Après avoir été dès la fondation vice-président, il a présidé la Florimontane, à Annecy, de 1854 à 1862, donc à l'époque qui nous intéresse aujourd'hui. Dès le 15 décembre 1859, il fait partie du comité de rédaction de la *Revue savoisiennne* qui vient de naître, participant ainsi activement au renouveau culturel qui animait à cette époque le duché, notamment dans les belles lettres, l'histoire, l'archéologie, la géologie et les sciences naturelles. Son neveu, Jules Philippe, dont nous reparlerons, a pu écrire : « En dehors de ses travaux de jurisprudence, Jacques Replat s'occupa beaucoup de littérature, et c'est dans le domaine des Lettres qu'il a conquis le plus de sympathie parmi ses compatriotes » et aussi : « M. J. Replat est sans contredit le plus brillant écrivain que nous possédions ». On sait que son salon littéraire était très connu et très fréquenté et que le grand critique littéraire français Sainte-Beuve a salué le « talent » de J. Replat.

En 1860 celui-ci a déjà publié une grande partie de son œuvre littéraire : un roman en vers intitulé *Duingt, Menthon et Montrottier* (1835), deux romans à la Walter Scott, *Esquisse du Comté de Savoie au XI^e siècle (ou Le siège de Briançon)* en 1836 et *Le Sanglier de la forêt de Lonnes* en 1840. Suivent deux récits humoristiques d'excursions des membres de la Florimontane : *Ascension au Semnoz* en 1856 et *Voyage au long cours sur le lac d'Annecy* en 1858, et quelques essais : *Passage d'Annibal dans les Alpes* (1851), *Esquisse du vieux Annecy* (1854), *Étude sur la poésie des Alpes* (1856). Le reste de ses œuvres littéraires paraîtra après l'Annexion qui ne changera guère sa façon de faire.

Duingt, Menthon et Montrottier

Le sujet de ce roman en vers est puisé dans les annales des familles historiques des environs d'Annecy, ce qui était bien dans l'air du temps. A propos de ce roman, Jules Philippe parle de « poésie naïve ». Naïve, peut-être, mais souvent assez jolie. Par exemple, il aime à voir la presqu'île de Duingt comme un jardin flottant amarré par une chaîne de saules, cette presqu'île

Que de longs saules verts une chaîne captive
Comme l'anneau léger qui retient sur la rive
La barque du pêcheur de Duingt.

Dans *Une ascension au Semnoz* on trouve des descriptions lyriques :

Quel charmant pays que Saint-Jorioz !
Plaine aux fuyantes perspectives ; verte lisière découpée par les vagues ; immenses berceaux de noyers et de châtaigniers aux troncs fantastiques ; collines montantes, ondulées, formant les contreforts du Semnoz ou les premiers gradins du plateau des Bauges. Quel charmant pays ! Quels charmants points de vue !

Et l'on y trouve aussi cette « exubérance de joie juvénile » que signale Jules Philippe :

Cependant nous recevons la visite des reines de ces pâturages : les grises et les noires, les blanches et les rousses arrivent à la file. Ces dames nous contemplent avec une curiosité qui nous flatte. Pourquoi faut-il que deux ou trois commettent des incongruités ! (...) le baromètre (...) a couru des dangers.

Une autre de ces dames va fourrer son mufler dans le paquet d'herbages collectionnés par les botanistes de l'Association, et éparpille aux quatre vents la gentiane et l'ellébore, les orchis à tête noire et les lys d'un bleu céleste ; charmante fleur, celle-ci, aux fines découpures, et que l'on devrait introduire dans nos jardins.

Dans *Voyage au long cours sur le lac d'Annecy*, Replat narre sur un ton humoristique, encore, une excursion de la Société florimontane (qui n'avait pas encore repris le titre d'Académie) :

Je veux (...) vous entraîner sur le Parmelan, revoir avec vous [le sommet du] Semnoz, et vous faire asseoir en triomphateurs sur le Fauteuil de la Tournette !

– Au moyen d'un aérostat ? direz-vous peut-être.

– Point ! et cent fois non ! (...) Jetez, je vous prie, un regard sur le lac : les montagnes renversées se dessinent dans sa transparence avec autant de netteté, avec autant de fraîcheur qu'au milieu du céleste azur qui baigne leurs sommets. Voyez cette barque qui a laissé un sillage doré sous la presqu'île d'Albigny : ne dirait-on pas qu'elle touche aux prairies des chalets ? Un instant j'ai craint pour sa coquille ; elle semblait devoir se briser contre les bancs de roc qui environnent le Parmelan.

Il a donc l'intention de faire faire ainsi « sans fatigue, sans guide et sans mulet (...) des ascensions aussi intéressantes que variées, sur toutes les montagnes qui viennent se mirer dans nos eaux limpides ». Les voilà donc partis dans un bateau que le narrateur appelle parfois « paquebot », parfois « barque » et parfois aussi « coche ». Ce récit donne à l'auteur l'occasion d'analyser ses impressions :

Paisiblement assis sur le tillac du coche, nous avons l'agrément des paysages les plus variés. Les transparences du lac déploient sous nos yeux des perspectives sans fin. L'air est pur, la matinée est belle (...). A peu de distance de notre sillage, les flots resplendissants [sont] agités par une douce brise, leurs teintes changeantes ondulent sous les rames en reflets jaspés ». « Notre paquebot est entré dans le cercle du brouillard. Les cimes des montagnes n'accusent plus que des formes indécises. La terre cesse d'être visible : nous sommes en pleine mer (...). Les bruits de la terre deviennent plus faibles et plus rares.

En effet il prête l'oreille aux bruits qui accompagnent le voyage : « Le paquebot ne file aucun nœud à l'heure. Il marche toutefois au bruit cadencé des avirons ».

Mais l'originalité de ce récit réside dans le fait qu'il met en évidence une « manière de voyager qui double le paysage (...) » :

Nous voyons flotter, à une grande profondeur, les aigrettes des arbustes qui couronnent le sommet de la montagne. Les buissons, suspendus aux anfractuosités du roc, baignent sous la proue les nervures glacées de leurs feuilles et forment sur notre passage des guirlandes fantastiques. Bientôt, sous le gaillard d'avant, la montagne d'Entrevernes projette sa croupe sombre.

Au sortir du port [de Talloires], nous allons en pèlerinage à la grotte de Saint-Germain ; notre barque fait une pointe sur le clocher de l'ermitage, dont les lamelles argentées, là-haut, percent les feuilles et scintillent en bas à côté de nos sabords.

Nous avons donc là une description pittoresque, où mouvements, couleurs, formes et bruits se côtoient, description présentée de manière originale. Au bout du lac, il songe à la proche Tarentaise et nous offre ce passage que Jules Philippe qualifie – non sans quelque raison – de « véritable petit chef d'œuvre » :

Salut, Tarentaise bien-aimée ! terre noble et poétique, adieu ! Dans les replis de tes sombres montagnes, sous la sauvegarde des cimes inexplorées, sur le bord des torrents qui se précipitent de tes glaces toujours vierges, habitent encore des races antiques, diverses et mystérieuses (...).

Salut, poétique et noble terre ! J'aime les mugissements des grands troupeaux sur tes crêtes sauvages ; la voix puissante du jeune aurochs, dans les brumes qui courent sur tes flancs, roulées par la tourmente ; et les glaciers suspendus sur tes pâturages, comme des grappes de diamants ! (...). J'aime aussi tes ruisseaux dont les filets argentés festonnent les prairies de Pralognan ; et l'ondine qui chante à l'orée des bois, en versant sous la feuillée de Bride sa conque merveilleuse.

Salut, ô noble terre (...). Salut, Tarentaise bien-aimée ! Terre noble et poétique, adieu !

Dans ces deux récits de voyages, « chemin faisant, dit Jules Philippe, il [Replat] glana des légendes au foyer des chaumières et des souvenirs historiques à la porte des châteaux », ce qui réjouit ses lecteurs savoyards et ne déplait pas au gouvernement.

Les deux romans historiques que nous avons cités tout à l'heure font de leur auteur le Walter Scott savoyard. Nous nous attarderons un peu sur le premier, parce qu'il vient d'être réédité par les éditions Le Tour. Rémi Mogenet, qui a assuré la préface de cette réédition, parle d'épopée nationale. Il rappelle que les écrivains de Savoie étaient alors « vivement invités à chanter les héros de la Savoie médiévale dans des épopées à l'antique ». Charles-Albert voulait un peuple attaché aux traditions, attaché à la dynastie.

Écoutons Jacques Replat :

Ami lecteur, l'histoire que tu vas lire s'est passée du temps du comte Humbert, deuxième du nom.

Un beau jour s'était levé sur l'abbaye de Talloires ; son clocher étincelant se dressait avec orgueil sur l'église d'architecture romane due à la pieuse magnificence de la reine Hermengarde; les rayons du soleil jouaient avec les flots bleus du lac, et perçaient le massif des grands arbres servant de voile vert au pourpris de Saint-Benoît. La foule

du peuple inondait les parvis sacrés ; des bateaux arrivaient chargés de pèlerins ; de longues processions, comme des guirlandes jetées sur les flancs de la montagne, gravissaient ou descendaient continuellement, à travers les bois et les rochers, le sentier rapide qui conduit à l'ermitage de Saint-Germain ; on célébrait sa canonisation récente, et ses reliques étaient exposées sur le maître-autel du cloître, avec celles que lui-même avait rapportées de Jérusalem.

C'était le début du récit. Voici maintenant la fin du siège de Briançon, en Tarentaise, qui fait – de l'aveu même de l'auteur – irrésistiblement penser à Walter Scott :

Il y eut alors un silence solennel.

Un instant, l'on vit une femme paraître au plus haut du donjon, au-dessus des masses de fumée : ses cheveux blancs flottaient à la bise comme la crinière d'un coursier des déserts ; une de ses mains noircies et décharnées semblait verser des malédictions sur le camp des Mauriennais, tandis que l'autre brandissait un poignard qui flamboyait rouge de sang.

Puis cette femme poussa un épouvantable hurlement, le feu brilla comme un éclair à la pointe du donjon : la femme, la tour, le feu et les hommes, tout s'écroula dans l'Isère comme un vaisseau dans la tempête.

Quant à ce que nous avons appelé plus haut les « essais littéraires » de Jacques Replat, je ne saurais trop vous encourager à les lire et à les savourer. On sent, dans toute l'œuvre de Replat, comme chez la plupart de ses contemporains, l'amour de l'auteur pour sa patrie, dans ses multiples aspects (nature, dynastie, sites, grands hommes, ressources locales, progrès, etc.).

On peut voir, a dit Philippe Paillard, dans ce sentiment de la patrie savoyarde, la caractéristique principale de la littérature en Savoie à l'époque du Buon Governo, juste avant l'Annexion.

Auguste de Juge

Né en 1797, à une époque où l'usage des sacrements se ressent encore de l'influence de la Révolution française, Augustin dit Auguste de Juge n'a été baptisé à Serrières-en-Chautagne qu'en 1800, alors que le Premier Consul cherchait à ramener le calme religieux.

Auguste de Juge est donc né Français. Son père mourra en 1801 et sa mère veillera seule à l'éducation de ses enfants. Auguste fréquentera le collège religieux de Rumilly, puis la faculté de droit de Grenoble (sous le régime français) et celle de Turin (pour le doctorat, sous le règne de Victor-Emmanuel). Auguste de Juge accèdera au Sénat de Savoie en 1839 et fera partie de l'Académie de Savoie dès 1840. Après vingt années de service au

Sénat de Savoie, il fut retraité le 12 avril 1860 avec le titre de président honoraire de la Cour d'appel de Savoie.

Parallèlement à son activité judiciaire, le magistrat s'était fait remarquer, dit Robert Cottaz, par son goût pour l'enseignement. Il fut « proviseur des études » (ce qui correspond à notre Inspecteur d'Académie) pour l'ensemble du duché. Et d'autre part, dès sa jeunesse, il avait secrètement composé des poèmes. Ses rencontres, à Aix-les-Bains, avec Lamartine qui l'encouragea, furent déterminantes. Dès les années 1825 Auguste de Juge taquinait la Muse. Il chantait sa fidélité à la Maison de Savoie, sa foi profonde et son amour pour son pays natal (ses sites naturels, ses monuments, etc.). Son recueil le plus connu a été publié en 1853, sept ans avant l'année qui nous occupe ce soir mais il n'était pas déjà oublié en 1860 : Jules Philippe en parle encore en 1865. Il s'agit du *Fabuliste des Alpes*. De Juge est mort subitement dans son château de Pieuillet, près de Rumilly, peu de temps après l'Annexion.

Le *Fabuliste des Alpes* comporte 74 textes. Jules Philippe dit que ce recueil a eu « l'honneur d'être apprécié par quelques critiques sérieux de la presse française » : Théophile Gautier, par exemple. Le fait que l'éditeur soit parisien a peut-être facilité la diffusion en France de ce livre. Auguste de Juge semble être un des rares représentants de la fable en Savoie.

Écoutons.

L'incendie et les récompenses

Le palais d'un lion, de nuit, avait pris feu ;
 La toiture déjà tombait toute fumante ;
 Les animaux en foule accourus sur le lieu
 Parvinrent à dompter la flamme dévorante.
 Un pareil dévouement devait avoir son prix :
 Aussi, lorsque le jour eut calmé les esprits,
 Le monarque annonça l'heure des récompenses.
 C'est le plus beau moment, il faut en convenir ;
 Mais garder ferme les balances
 Est entre nous le point difficile à tenir.
 Chacun alors si fort se démène, s'agite
 Pour vanter ses exploits,
 Qu'il vaudrait mieux, je crois,
 Jeter en l'air les croix
 Que de chercher celui qui de fait les mérite.
 Le lion, jeune encor, pensa différemment.
 Comme un vrai Salomon, il s'assied sur son trône,
 Et dit qu'il était là pour payer dignement
 Les services marquants rendus à la couronne.

Un chien, le nez en l'air, s'avança vers le roi :

« Ce que d'autres ont fait, grand sire, je l'ignore ;
Mais au premier coup de beffroi,
Qui rassura le peuple et fut son chef ? C'est moi.
J'ai tant rôdé, couru, que mon poil sue encore ;
Et j'ai tant harangué dans le palais sonore,
Que mon gosier à sec l'atteste assez, ma foi ! »

– « C'est par trop te vanter, » répond d'une voix forte
Un ours au lourd museau ; « l'on rira, peu m'importe ;
Parler n'est pas toujours agir.
Pour moi, je le dis sans rougir,
Lorsque sur la muraille on eut posé l'échelle,
J'en pris le pied, et là, ferme comme un rocher,
D'un grognement flatteur je stimulai le zèle
De ceux que le péril parfois faisait broncher. »

Mais ici comment vous décrire
Ce que chaque animal vint dire
Pour obtenir les faveurs du lion ?
Jadis sans doute Agamemnon
Eut moins à faire pour entendre
Ceux dont le peuple avait réduit en cendre
La trop malheureuse Illion.
Le prince, conservant un calme vraiment rare,
Sans le moindre dédain avait tout écouté :
D'honneur c'était un acte de bonté
Dont un simple commis est quelquefois avare.
Enfin, il fit un geste : un silence profond
Soudain s'étendit dans l'enceinte :
« Je suis content, dit-il ; sans doute plus d'un nom
Ira sur la colonne sainte
Briller dans notre Panthéon ;
Il en est encore un qu'on ignore peut-être,
C'est le nom du premier qui, vers l'eau descendu,
Fournit sans se faire connaître,

Le liquide abondant sur le feu répandu.
Quel est-il ? répondez. » A cet ordre du maître,
Le peuple se regarde et se tait confondu.
Un murmure pourtant se répand et s'élève,
On se dit que le bœuf était près du torrent :
Jusqu'au trône du roi ce bruit monte en courant ;
Le monarque l'écoute et dit d'une voix brève :
« Qu'on amène le bœuf ; pour lui, ce jour est grand. »
Or que faisait alors notre animal tranquille ?
Nouveau Cincinnatus, dans la plaine stérile
Il reprenait gaiement son pénible sillon :
Son devoir accompli, sans songer au renom,
Il avait sous le joug remis son cou docile,
Et ne s'occupait plus du palais du lion.
Mais, lorsque l'on publie

L'ordre du roi, soudain
 Il vient et s'humilie
 Devant le souverain.
 « Relève-toi, » lui dit d'une voix solennelle
 Le monarque attendri ; « si ta conduite est belle,
 La modestie encore en augmente le prix.
 Il est beau d'être utile au trône, à son pays ;
 Mais le servir dans le silence,
 Sans songer à la récompense,
 C'est là de la vertu : c'est moi qui te le dis. »
 A ces mots, un bravo partit de l'assemblée :
 La justice un instant peut demeurer voilée ;
 Mais, quand elle revoit le jour,
 Le peuple, simple et bon, saluant l'exilée,
 Partout l'accueille avec amour.

Je ne veux point ici, censeur atrabilaire,
 Aux rois enseigner leur devoir ;
 Assez d'autres sans moi, sans crainte de déplaire,
 Sauront gourmander le pouvoir :
 Mais dans ce siècle où tout homme désire
 Le soleil éclatant de la publicité,
 Il est rare de voir dans un poste écarté
 Le sujet s'immoler au salut de l'empire,
 Sans escompter l'honneur de la célébrité.

Lorsque l'auteur parle d'un « monarque », « un lion encore jeune » qui juge comme « un vrai Salomon » et s'attendrit devant la modestie d'un « nouveau Cincinnatus », pense-t-il au jeune roi de Piémont-Sardaigne, Victor-Emmanuel II, qui passe pour avoir été « très imbu de ses prérogatives royales » (Paul Guichonnet) et à qui il ne serait pas mauvais de conseiller de se méfier des flatteurs et des arrivistes ?

Jules Philippe

Il est né à Annecy le 30 octobre 1827. Il était le neveu de Jacques Replat. D'une famille démocrate (et laïque), il a été envoyé en Suisse pour faire ses études classiques. Il a, par la suite, fréquenté l'École de droit de Chambéry. Il sera tour à tour imprimeur, agent d'une compagnie d'assurances, inspecteur des Enfants trouvés, libraire, directeur de journal, préfet ou député. Il ne cessera jamais d'écrire. Il a débuté dans la carrière des Lettres avec l'almanach *Le Glaneur*.

Ses écrits politiques dateront d'après l'Annexion, mais dans la période qui nous intéresse il a publié *Annecy et ses environs* (parfois titré *Annecy et son lac*), dont Pierre Soudan dit que ce fut un des grands succès de l'auteur et qu'il devait connaître 4 éditions entre 1852 et 1885. *La Savoie poétique* (1849) sera

reprise en 1865 sous le titre *Les Poètes de la Savoie*. Cette étude est dédiée à Lamartine, « au chantre d'Elvire », et a été remarquée par le célèbre critique littéraire français Sainte-Beuve. Toutes ces rééditions prouvent que ces ouvrages étaient lus par de nombreux lecteurs. Le *Manuel chronologique de Savoie* date de 1858. Il rassemble à l'intention des écoliers les dates essentielles de l'histoire du duché. Comme le rappelle Bernard Premat, Jules Philippe fait partie de ces quatre érudits libéraux qui, ressuscitant l'Académie florimontane de saint François de Sales et du Président Favre, ont créé en 1851 l'Association florimontane. Il était membre correspondant, entre autres, de l'Institut de Genève, de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève également, de la Société d'histoire de la Maurienne, de la Société littéraire de Lyon, de l'Académie de Savoie, etc. On sait, grâce au travail de Jules Philippe sur *La Savoie poétique* (alias *Les Poètes de la Savoie*) quels étaient les poètes dont on parlait et qu'on lisait à son époque. Ce n'est qu'à dater du commencement du siècle actuel [le XIX^e] que la Savoie a pris un rang distingué dans la poésie française » dit-il en introduction. Son anthologie (dans la deuxième édition) va de Jean-François Ducis (1733-1817) à Pierre Montagnon (vivant en 1865). On y trouve 12 auteurs décédés (Xavier de Maistre, Jean-François Michaud, Jean-Pierre Veyrat, Auguste de Juge, etc.) et 21 poètes vivants (Jacques Replat, Claude Genoux, Eugène et Antony Dessaix, etc.). Il termine son introduction en affirmant : « Au reste, en réunissant dans ce volume des fragments des œuvres de nos poètes, nous avons eu surtout pour but de contribuer à répandre au milieu de la jeunesse savoyenne les connaissances qu'il n'est permis à personne de ne pas avoir, qui ont rapport à l'histoire littéraire de son pays : avant d'apprendre à connaître les autres, il faut se connaître soi-même ».

Jules Philippe était un écrivain très connu. D'une part il était lu, tant dans ses journaux que dans ses livres, et d'autre part, grâce à ses travaux et publications, on connaissait aussi les écrivains savoyards et en particulier les poètes qui étaient ses contemporains.

Jean-Pierre Veyrat

En 1860, Jean-Pierre Veyrat est mort depuis une quinzaine d'années. Mais on le lit et on le lira encore en Savoie et ailleurs, puisqu'en 1865 Charles-Augustin Sainte-Beuve lui consacra une longue notice. Et pour parler de Jean-Pierre Veyrat, nous parcourrons non seulement l'anthologie poétique de Jules Philippe mais aussi le tome X des *Nouveaux Lundis* de Sainte-Beuve.

Sous le titre général *De la poésie en 1865*, après avoir cité rapidement des poètes comme Victor de Laprade, Catulle Mendès, ou Auguste Barbier, et avant d'évoquer des gens comme Sully-Prudhomme ou Boulay-Paty, Sainte-

Beuve consacre 28 pages au poète savoyard qu'il a découvert grâce à l'édition de 1865 du recueil de Jules Philippe.

Jean-Pierre Veyrat ? Né à Grésy-sur-Isère le 1^{er} juillet 1810, élevé au petit séminaire de Saint-Pierre d'Albigny, il terminera ses études chez les Jésuites à Chambéry. Sainte-Beuve remarque : « On ne recevait alors en Savoie d'autre éducation que celle des ecclésiastiques ». C'est d'ailleurs pourquoi, nous l'avons dit, les parents de Jules Philippe l'envoyèrent en Suisse.

Mais revenons à Veyrat. Il se fit remarquer de ses maîtres par sa prodigieuse facilité de versification. La jeunesse des écoles, dit Sainte-Beuve, imitant la France enfiévrée de 1830, « s'exalta et prit feu. Veyrat, à sa manière, se montra des plus vifs ; le satirique se déclara et c'est ainsi qu'il se vit compromis dans les manifestations auxquelles donnèrent lieu, au commencement de 1832, les prédications d'un missionnaire, l'abbé Guyon. Les turbulents avaient jeté des pétards dans l'église ; lui avait semé de ses vers dans la ville. Il n'avait pas 22 ans. Exilé de son pays, il vint en France ». A Lyon, Alexandre Dumas, de passage dans cette ville, le poussa, ainsi que le pamphlétaire Berthaud, à rejoindre Paris. Dans la capitale, Veyrat partagea d'abord son logement avec Berthaud et avec le conteur et poète Hégésippe Moreau.

Sainte-Beuve retient surtout de cette période le recueil *Italiennes* que Veyrat a fait paraître sous le pseudonyme de Camille Sant-Héléna, ne s'annonçant sous son vrai nom que comme l'éditeur de l'ouvrage. Un de ses poèmes s'adresse à Chateaubriand :

Je te lisais souvent au bord de ma fontaine,
 Quand la brise du soir vient fraîchir votre haleine,
 Quand le soleil se couche au loin dans un ciel bleu,
 Et qu'un dernier rayon de vie et de lumière
 A cette heure d'amour glisse sur la paupière
 Comme un dernier adieu.

Le poème se termine par cette strophe :

Un jour, au pied d'un arbre, à ma jeune Marie
 Je lisais *Atala* ! La terre était fleurie,
 Le ciel pur, l'ombre fraîche, elle...heureuse d'amour !
 Elle pleurait ! Fleur douce, à peine épanouie.
 Je pleurais avec elle... Et mon cœur dans sa vie
 Te doit son plus beau jour !

Ce sont, dit Sainte-Beuve, de bons vers pour un poète de 22 ans. Certes, et, pour ce qui est du romantisme : le soir, le soleil couchant, la Nature, l'amour, les pleurs, tout y est ! Sainte-Beuve raconte une petite anecdote à

propos d'une redingote verte et note que Veyrat « affectionnait ce genre de couleur qui le faisait appeler le "comte Vert", d'un nom cher aux amis de l'antique Savoie ». « Âme fière, ambitieuse, dédaigneuse et un peu superbe (= orgueilleuse), il épuisa et but la coupe de l'exil jusqu'à la lie », dit le critique. Puis, brusquement, en 1838, « une grande révolution s'opéra un matin dans sa manière de voir et de sentir ». Il avait 28 ans. Il quitta Paris, « ville néfaste », et se fixa à Chapareillan, à la frontière savoyarde, d'où il voyait son « Paradis perdu ». « Mon premier sentiment, dans ma retraite ignorée, fut une espèce de joie de me trouver enfin délivré des agitations de la vie sociale. Je trouvai un charme attendrissant à contempler autour de moi cette vie de pasteurs qui avait été celle de mes pères et la mienne (...) Dans [des] accès de noire mélancolie, je m'exilais solitaire dans les montagnes, au penchant des précipices, dans les cavernes où les torrents prennent leur source (...) je cherchais à me fuir moi-même dans la contemplation de l'œuvre éternelle : je cherchais l'impossible ! ». Encore le romantisme... Bizarrement il devient tout à coup sensible à la religion, passe du parti politique le plus avancé à un ultramontanisme pur et dur, et demande pardon à Charles-Albert pour les insultes qu'il avait publiées à son encontre. Il voulut, dit-on, que la réparation fût aussi publique et aussi retentissante que l'avaient été les insultes et il adressa au roi une Epître en vers pour faire amende honorable et pour demander grâce.

Qui me ramènera vers les bords fortunés
Où sont morts mes aïeux, où mes frères sont nés ?
(...)
Sire, vous le pouvez, à mon âme brisée
Reversez l'espérance et sa douce rosée ;
Ne me condamnez pas pour l'erreur d'un moment !

Et le roi a pardonné et Jean-Pierre Veyrat est revenu en Savoie. De lui on retiendra *La Coupe de l'Exil*, un recueil paru en 1840, et en particulier une *Ode à Dieu* (il s'agit des tombeaux de sa famille) :

L'exil n'a pas tari mes brûlantes paupières ;
Seigneur, j'ai des genoux pour en user les pierres,
Et des larmes pour les mouiller.

Et nous dirons comme Sainte-Beuve : « Ce sont de beaux accents, dignes des *Harmonies* de Lamartine ».

A propos de Lamartine, de ses *Harmonies poétiques et religieuses* et Veyrat, écoutons Robert Cottaz : « On ne peut que trouver un certain parallélisme avec *Milly* qui avait paru dans les *Harmonies*, lorsqu'on lit le poème que Veyrat consacre à sa maison natale après son retour d'exil ; ayant dissipé sa part

personnelle d'héritage à Paris, il avait été privé de cette propriété par décision paternelle. Il écrit :

J'entrai comme un voleur au jardin de mon père,
Et tombant à genoux, solitaire, éperdu :
Adieu donc, m'écriai-je, Eden que j'ai perdu !
Voilà le banc rustique où s'asseyait ma mère
[cf. Lamartine : « Voilà le banc rustique où s'asseyait mon père »]
Lorsque, par un beau soir, son cœur tendre et pieux
M'enseignait la prière et la crainte des dieux.

L'accent, la situation sont certes différents, malgré la similitude du vocabulaire ». Influence très nette, donc, de Lamartine sur Veyrat.

Une anecdote : je collectionne les cartes-postales-poèmes (dans notre région, on trouve surtout Lamartine, le lac et une citation). Or dans les vieux quartiers d'Annecy, certains commerçants en vendent qui sont éditées par une maison située dans le Tarn. A côté de Victor Hugo, de Verlaine, de Brassens et de Prévert, j'ai trouvé Jean-Pierre Veyrat (1810-1844) avec cette citation :

Heureux le voyageur ! le monde est son domaine,
Il poursuit les beaux jours de climats en climats.

Ce qui prouve que ce poète est encore connu de nos jours, en dehors de la Savoie.

Avant de passer à autre chose, n'oublions pas sa *Station poétique à l'abbaye de Hautecombe*, dont sa mort a interrompu la composition. Et notons que, depuis son retour en Savoie, religion, monarchie, Moyen Age, il était dans la bonne ligne.

Marguerite Chevron

Née en 1818, morte en 1862. Elle est née à Barberaz, près de Chambéry, dans une famille de cultivateurs, et jusqu'à l'âge de 15 ans elle ne s'occupa que des travaux des champs. Initiée à la lecture par la servante du curé de sa paroisse, dans un livre de prières, elle fit de rapides progrès.

Appelée à Chambéry auprès d'une sœur qui y tenait un petit commerce, d'une part elle apprit à écrire et d'autre part elle se mit à lire autre chose que des textes religieux. En particulier, elle lit « un volume dépareillé des œuvres de Lamartine » qui sera à l'origine de sa vocation. C'est surtout dans *Le Baptême de la Liberté* que Robert Cottaz voit l'influence de Lamartine sur

Marguerite Chevron. Celle-ci a ouvert une école pour les enfants pauvres et elle enseignera jusqu'à sa mort prématurée en 1862.

Voici quelques vers d'un poème de Marguerite Chevron intitulé *La Percée du Mont-Cenis*. On sait que les travaux de ladite percée ont duré de 1857 à 1871 :

Les peuples, ralliés autour de ton drapeau, [= celui de la liberté]
Sous le divin pasteur vont n'être qu'un troupeau.
Muses, pour l'abriter sous l'aile pastorale,
Ouvrez du Vatican la porte occidentale ;
Que sous le mont Cenis la vapeur et le rail
Servent pour le conduire à l'unique bercail ;
Et si cette barrière à sa base aplanie
Doit être un témoignage au moderne génie,
Que son cintre massif dans les airs projeté
Soit un arc de triomphe à la fraternité.

Ce poème a été – comme plusieurs autres du même auteur – couronné par l'Académie de Savoie. Le thème du progrès est un thème bien caractéristique de l'époque qui nous intéresse aujourd'hui... le progrès, grâce au Buon Governo, bien sûr.

Joseph Dessaix

Les historiens savent que, né à La Chavanne, dans la commune d'Allinges (près de Thonon) en 1817, Joseph Dessaix a fondé des journaux satiriques, a été emprisonné pour avoir écrit une satire contre le roi Charles-Albert puis a dû s'exiler après un duel. Il a obtenu la grâce de Victor-Emmanuel, sensible aux nombreuses pétitions qui ont été signées en faveur de Dessaix.

Les mêmes historiens savent aussi que Joseph Dessaix a fondé à Chambéry la Société Historique et Scientifique de la Savoie en 1855 et qu'il était l'auteur de *La Savoie historique, pittoresque, statistique et biographique* publiée en 1854 à Chambéry, que Rémi Mogenet compare à l'*Encyclopédie* et qui commence ainsi :

Entre toutes les contrées longtemps victimes d'un injuste oubli, malgré les splendides merveilles d'une nature sublime à défier les efforts de l'imagination la plus féconde, et le pinceau de l'artiste le mieux exercé, la Savoie doit être citée au premier rang. Quelles causes perpétuèrent autour d'elle cette obscurité que rien ne justifie ? Elles seraient longues à énumérer (...).

Mais Dessaix est connu d'abord et avant tout pour avoir écrit les paroles du chant *La Liberté* que tout le monde appelle *Le chant des Allobroges*. Sait-on que, composé en 1856 à l'occasion de la fête du Statut (la Constitution) qui avait été accordé en 1848 par Charles-Albert, il a été chanté en intermède durant la représentation de la pièce de théâtre à la fois allégorique et satirique intitulée *Va-t-en voir s'ils viennent, Jean ou La Savoie à la recherche du Mont-Blanc, folie carnavalesque en 3 actes et 4 tableaux*, que Joseph Dessaix a publiée en 1860 à Genève ? Une des rares pièces de théâtre savoyardes, à l'époque.

Dans son ouvrage *De Bonneville au mont Blanc*, Rémi Mogenet cite ces paroles que Dessaix, dans sa pièce, prête au mont Blanc :

Je suis vieux (...) Au début de la création, j'ai vu Caïn tuer son frère Abel et dès lors, depuis six mille ans, j'ai assisté au spectacle affreux de frères qui assassinaient leurs frères. J'ai maudit les hommes et les hommes m'ont appelé Mont-Maudit. Aussi le premier qui a eu l'audace de m'approcher, je l'ai dévoré. Mais dès lors j'ai pris en pitié la race humaine, mon cœur s'est ouvert à la compassion : j'ai pensé qu'en me fréquentant les hommes deviendraient meilleurs, et je ne me suis pas trompé. Ma tête touche aux cieux et mes pieds à l'empire des morts ; mon front sourcilieux caresse la foudre et défie l'ouragan.

Mais il jouit de la plus parfaite sérénité, et les voyageurs à qui j'ai fini par donner l'hospitalité de quelques heures sont rentrés dans leurs foyers l'âme pure et le cœur aimant (...).

Sur cette remarque rousseauiste, qui prouve que Rousseau a laissé une empreinte durable sur les esprits savoyards, nous allons bientôt clore cette évocation de la littérature en Savoie en 1860.

Nous n'avons pas tout relevé, ni tout dit, ni tout examiné, bien sûr. On pourrait par exemple rappeler aussi qu'en 1860 se trouvaient encore dans toutes les mémoires les aventures rocambolesques de Claude Genoux qu'il a racontées dans les *Mémoires d'un enfant de la Savoie* parus en 1844-46. Puisqu'on les a réédités en 1870, c'est que le stock était épuisé et que ce livre avait été lu abondamment.

Mais il est temps de conclure.

Après avoir constaté que les Savoyards de 1860 lisaient beaucoup (des œuvres venues de France ou d'ailleurs aussi bien que des œuvres écrites par des Savoyards), que peut-on conclure de ce que nous avons noté lors de cette petite étude ? D'abord que l'atmosphère instaurée par le Buon Governo a sans doute coupé les ailes à un certain nombre de poètes et d'écrivains mais qu'il n'a pas empêché un remarquable bouillonnement intellectuel. Ensuite que les exilés politiques réfugiés en Savoie y ont apporté un sang neuf dans le domaine de la littérature. D'autre part que si parmi les auteurs savoyards de cette époque on ne rencontre guère de grands noms qui auraient pu traverser

les frontières, un certain nombre d'entre eux méritent qu'on les lise. On peut prendre grand plaisir à cette lecture. C'est ce qui m'est arrivé et c'est ce que je vous souhaite.